

AMALLIS

**PROCES VERBAL DU COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ENTREPRISE DU
24/06/2021
9H30 – 12H15**

REPRESENTANT : M. BERNIER (Direction), assisté de M. COCLIN Tristan, responsable AAD.

MEMBRES DU CSE PRESENTES :

Titulaires : Mmes BELOT, BRAULT, CHOTARD-OLIVIER, JALLET, LAPRUGNE, LESPINASSE, MARTIN, POIRIER, RIFFARD, ROLLET.

MEMBRE DU CSE EXCUSEE : Mme TISSOT.

Inspection du travail : excusée

La CARSAT et la médecine du travail ont été conviées à cette réunion.

La réunion se déroule en présentiel.

9h30 – 10h30 : CSE/POINT CSSCT

I - POINT SUR LES ACCIDENTS DU TRAVAIL ET ARRETS MALADIE

Nombre d'arrêts maladie en augmentation en mars, puis en diminution sur avril et mai.

Les arrêts COVID (situation au 31 mai 2021) :

- 14 arrêts de personnes positives à la COVID 19 (10 AAD, 2 SIAD, 2 ADM)
- 18 arrêts de personnes cas contact à la COVID 19 (15 AAD, 2 SIAD, 1 ADM)

II – RETOUR SUR LES TRAVAUX DE LA COMMISSION DU 07.06.2021

M. COCLIN fait une présentation de ces points.

Un comparatif des mois de mars, avril et mai entre 2020 et 2021 est fait.

Nous constatons une augmentation de 74 jours d'arrêts maladies entre mars 2020 et mars 2021 mais par contre une baisse sur les mois d'avril et mai.

Depuis le 1^{er} janvier : 183 jours d'arrêts maladies sont dus à la COVID et 138 jours aux cas contact.

Analyse des AT :

En 2020 mars, avril, mai : 6 AT et 10 sur 2021 dont 4 avec arrêt.

Remontées PRAPS :

Un protocole a été mis en place par l'ergonome, Dorian ESPINASSE, en février.

Les RS et IC ont été formées à l'élaboration de ces fiches sur lesquelles seront associées les salariées.

Gestion EPI :

Les antennes ont été alimentées en EPI, cependant en cas de manque, un réapprovisionnement sera possible.

M. BERNIER rappelle que les gestes barrières restent d'actualité.

Activités :

L'activité est en baisse en 2020 pour les 2 services lors du confinement.

Pour comparaison mars 2021 est un mois record avec 34 500 heures.

Gants MAPPA :

Une étude est en cours sur le coût, la sécurité et leur utilisation. Une réponse sera apportée en septembre.

Changement de locaux :

L'antenne de CHEVAGNES a déménagé. Passage du 17 Route Nationale au 30 Route Nationale.

La prochaine réunion CSSCT aura lieu en septembre, date à définir.

10h30 à 12h15 : CSE

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 27-05-2021

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

II – MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant le mois de mai 2021 nous a été remise en amont par mail.

Au 1^{er} mai, nous dénombrons 479 salariés (430 en CDI et 49 en CDD).

III – CONTRATS INFÉRIEURS A 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70 heures relative à la situation au 31 mai 2021 nous a été remise en amont par mail.

Nous dénombrons 40 contrats de moins de 70 heures en avril 2021.

IV – CONSULTATION DES ELUS DANS LE CADRE D'UN DOSSIER DE LICENCIEMENT

Mme D., agent à domicile sur le secteur de BROUT VERNET, est en CDI depuis le 1^{er} janvier 2020.

Une étude de son poste et de ses conditions de travail a eu lieu le 5 novembre 2020 après un échange entre l'employeur et le médecin du travail.

Le médecin, lors de la visite du 7 juin 2021, a déclaré la salariée inapte avec les commentaires suivants : «*Inapte au poste d'agent à domicile - Pourrait occuper une tâche de type administrative en respectant les préconisations suivantes : Pas de manutention manuelle des charges sup à 5 kg / Pas de mouvements répétitifs de flexion/extension des coudes / Pas de mouvements répétitifs de surélévations des deux membres supérieurs au-delà de la ligne de l'épaule*».

Différentes entreprises, en proximité avec le lieu de résidence de Mme D. ont été sollicitées sur la possibilité de proposer un poste prenant en compte les recommandations du médecin du travail et les souhaits de Mme D. Les retours sont négatifs.

Par ailleurs, il n'y a pas de poste à AMALLIS répondant aux formulations du médecin.

Les délégués prennent acte de cette situation et des décisions qui vont en suivre.

V – INFORMATIONS SUR LES AVENANTS 43 ET 46

Avenant 43 : toujours d'actualité, signé, mais décret non paru au J.O. Cet avenant devrait être mis en œuvre au 01.10.2021 sous conditions d'être étendu à toutes les entreprises. Pour le moment aucune visibilité, l'UNA n'a pas d'information à ce jour.

Il va être défini un guide de reclassement par filière, prenant en compte différents critères (diplôme, ancienneté, tâches effectuées, formation et heures de tutorat...) Les RH travaillent sur ce dossier qui sera finalisé en accord avec les RS et IC.

Avenant 46 : régime de prévoyance augmentation de 1% au 01.06.2021 partagée par moitié par employeur et salariés.

QUESTIONS POSEES PAR LES ELUS DU CSE

VI – POUVEZ- VOUS NOUS EXPLIQUER LES RESULTATS FINANCIERS (COMPTABLE ET ADMINISTRATIF) D'AMALLIS (AAD ET SSIAD)

M. BERNIER présente les résultats aux membres du CSE :

Le résultat comptable de l'AAD présente un excédent de 359 916,62 €

Le total des produits s'élève à 8 902 512 € (8 864 604 € en 2019)

Le total des charges s'élève à 8 542 595 € (8 557 410 € en 2019)

Le résultat comptable du SSIAD présente un excédent de 119 262,46 €

Le total des produits s'élève à 4 325 663 € (4 071 969 € en 2019)

Le total des charges s'élève à 4 206 401 € (3 926 257 € en 2019)

Les élus demandent ce qu'il advient de l'excédent. M. BERNIER répond qu'il ne peut donner de réponse à ce jour. Trois solutions possibles : soit placement, soit investissement ou reprise par le financeur.

Si excédent laissé à AMALLIS, les élus proposent :

- qu'une partie soit attribuée aux salariées en compensation des heures de modulation perdues suite à l'arrêt des interventions ménage, préconisé par le CD, en raison de la COVID (AVRIL).
- un encouragement à l'assiduité pour travailler contre l'absentéisme.

M. BERNIER ne ferme pas la négociation sur ce dernier point mais ne peut se prononcer ce jour notamment en lien avec les impacts de l'avenant 43.

VII - SUITE A L'EVOLUTION DES RESPONSABLES DE SECTEUR EN CATEGORIE « CADRE » QUELLES SONT LEURS NOUVELLES MISSIONS ? Y AURA-T-IL DES FICHES DE POSTE ?

M. COCLIN présente la nouvelle fiche de poste. Une modification de cette fiche interpelle les élus (paragraphe gestion du personnel : «encadre et soutient les intervenants à domicile et le personnel administratif»).

Un échange est engagé. La fiche de poste sera présentée à la réunion des secrétaires ce jour et transmise par mail à l'ensemble des RS.

VIII - A PARTIR DU 1^{er} JUILLET 2021, PRECONISATION DE 2 JOURS DE TELETRAVAIL PAR SEMAINE. COMMENT VA PROCEDER AMALLIS ?

M. BERNIER demande des précisions sur cette demande.

Un échange a lieu. M.BERNIER informe qu'AMALLIS retient la possibilité d'un jour par semaine de télétravail, à adapter de façon à assurer une continuité du service sur chaque antenne.

IX – INFORMATION : L'AGENCE DE VICHY A CONTACTE LE CSE POUR FAIRE PART DE PROBLEMES D'HUMIDITE DANS LES LOCAUX.

M. BERNIER informe que 2 déclarations de sinistres ont été faites auprès des assurances. Des travaux vont prochainement être réalisés.

Les membres du CSE proposent de reloger dans l'attente des travaux, le personnel administratif dans les locaux de la MSA. M. BERNIER étudie cette proposition.

X - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

- Rémunération des secrétaires pendant les congés d'été (remplacement RS) :

M. BERNIER précise que l'indemnité de 8,00 € brut par jour est reconduite pour la période du 01.07 au 30.09.2021, ainsi que le paiement des heures supplémentaires s'il y a lieu.

Les élus demandent à ce que cette indemnisation soit étendue aux 5 semaines de congés des RS. M. BERNIER ne donne pas de réponse ce jour pour les périodes non estivales.

- Les élus demandent s'il est possible d'utiliser le smartphone professionnel pour informer les salariés des réunions à venir afin de savoir s'ils ont des questions.

M. BERNIER n'est pas favorable à l'utilisation du smartphone qui est un outil de travail et non un moyen de communication du CSE.

Une réflexion est en cours pour faciliter les échanges entre les élus et les salariés.

Prochaine réunion le 22.07.2021 à 10h00

POIRIER Cindy
Secrétaire



